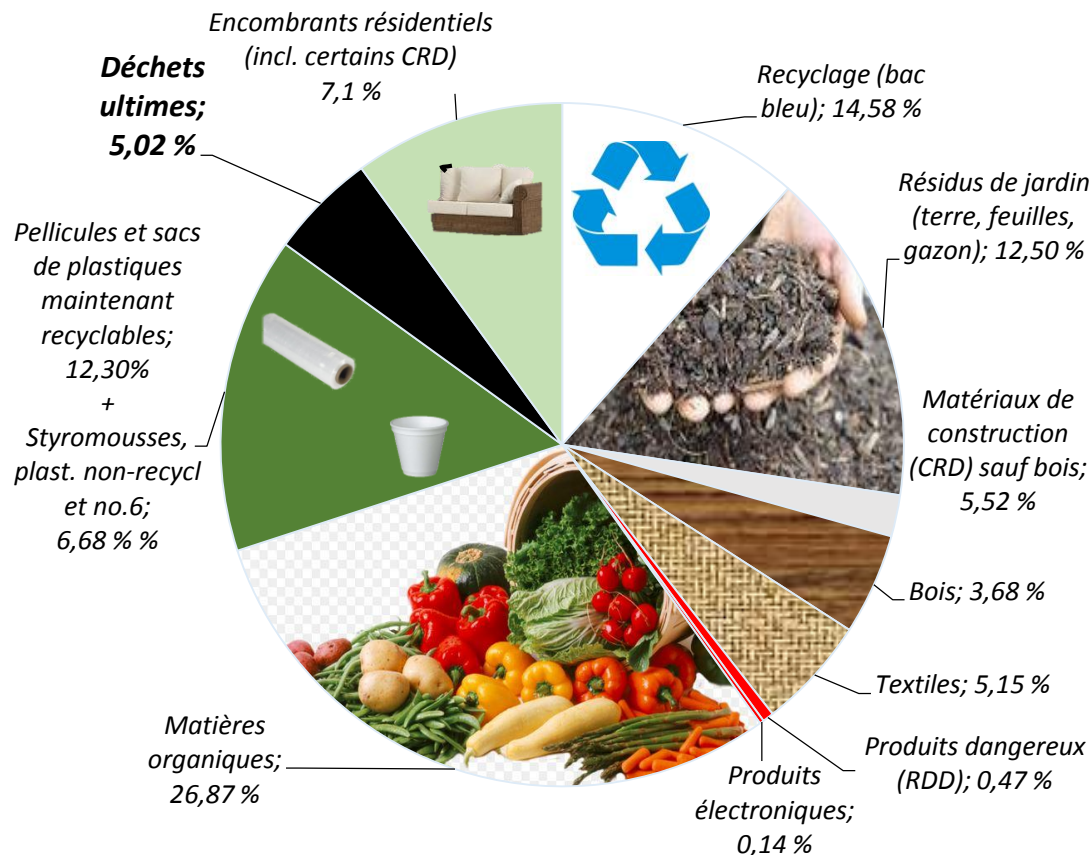


Combien d'\$\$\$ dort dans nos ordures? Quand l'écologie rime avec économies!

À la suite d'une étude de caractérisation des ordures ménagères effectuée auprès des citoyens et des commerçants de la MRC La Haute-Côte-Nord, il a été permis de constater avec précisions les matières qui se retrouvent dans votre bac vert à ordures.

Proportion de la matière présente dans les ordures (%)



Composition des bacs verts

Ce graphique démontre que, des 4590 tonnes d'ordures générées en Haute-Côte-Nord, seulement 5,02 % des ordures ménagères sont des déchets ultimes, soient des déchets qui ne peuvent être valorisés.

- ➔ Il est étonnant de constater que 11,5 % du bac vert est composé de recyclage, majoritairement du carton, qui devrait aller dans le bac bleu.
- ➔ 0,75 % des ordures est encore composé de produits dangereux (peinture, huiles, batteries, produits électroniques, etc.) alors que ceux-ci sont hautement toxiques et que des dépôts municipaux sont accessibles dans chacune des municipalités ainsi qu'aux écocentres.
- ➔ Les résidus de jardin (feuilles, gazon, terre) composent plus de 15 % de nos ordures; pratiquer l'herbicyclage (lame déchiquetant le gazon ou la feuille permettant son compostage en une semaine) ou le compostage domestique de ces résidus est facile et non odorant.
- ➔ Les encombrants, les matériaux de construction, de rénovation de démolition (CRD) ainsi que le bois représentent 17 % du bac vert alors que les écocentres et la collecte des encombrants existent pour recueillir ces matériaux.

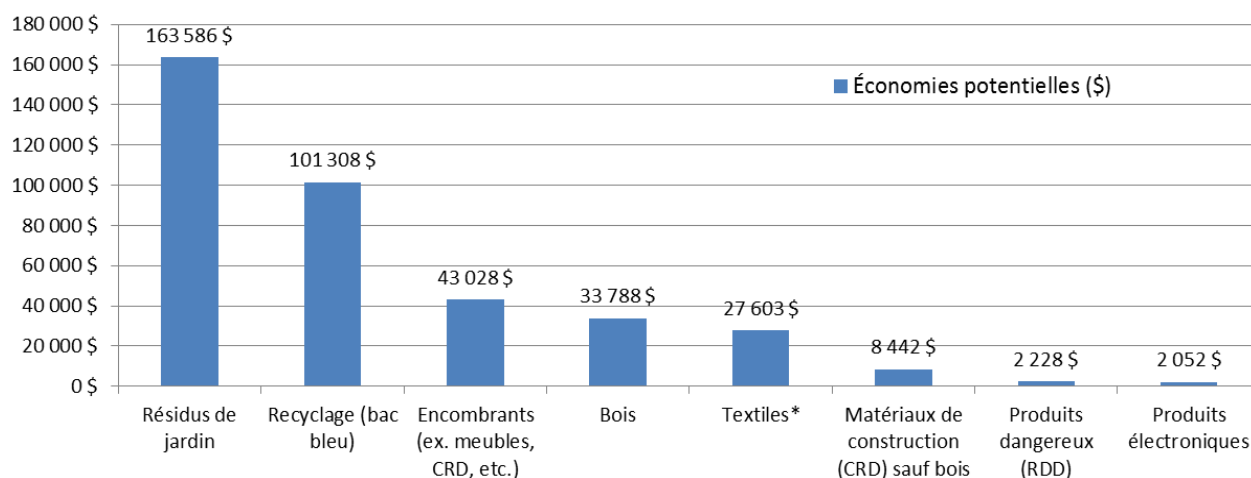
- 45 % de la matière qui se retrouve dans les ordures n'est pas facile à retirer, faute de débouchés, soit les matières organiques et les plastiques non recyclables. Pour la matière organique, si le compostage domestique était coutume, c'est près de 30 % de la matière qui disparaîtrait du bac vert. Nous espérons, dans un avenir rapproché, que la MRC pourra valoriser le 15 % des plastiques non recyclables (c.-à-d. les pellicules plastiques, le plastique n° 6 et les autres plastiques non recyclables) en énergie thermique ou électrique, comme c'est le cas pour les copeaux de bois.

En somme, c'est 2180 des 4590 tonnes (47,5 %) d'ordures générées annuellement qui pourraient, dès aujourd'hui, être détournées du bac vert pour pouvoir être valorisées adéquatement.

Économies potentielles

À partir de ces données, il a été possible d'évaluer l'ampleur des économies qui pourraient être réalisées par année (cette estimation a été basée sur le coût de chargement, de transport et de valorisation de chacune des matières) :

Combien d'\$\$\$ dort dans nos ordures



Ainsi, en l'absence d'un tri adéquat des matières, c'est près de 400 000 \$ par année qui sont jetés aux vidanges.

Coût de traitement des matières	
Ordures ménagères :	220 \$/tonne
Recyclage :	46 \$/tonne
Matériaux de construction :	137 \$/tonne
Produits dangereux :	147 \$/tonne

Mis à part les dépotoirs clandestins, rien ne coûte plus cher à gérer que des ordures!

En résumé :

- C'est donc plus de 160 000 \$ en résidus de jardin que les citoyens laissent se gaspiller dans leurs ordures ménagères.
- Un bon tri du recyclage engendrerait des économies potentielles de plus de 100 000 \$.
- En acheminant aux différents écocentres, ou lors des collectes des encombrants, les matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et les encombrants, c'est plus de 85 000 \$ qui pourraient être économisés au lieu d'utiliser le bac vert.
- Malgré leur faible représentativité (5,33 %), il serait possible de récupérer 27 500 \$ d'un bon tri des textiles. En effet, la moitié des textiles qui se retrouvent dans les ordures sont réemployables (friperie, don, etc.) ou recyclables (faire des guenilles avec du coton).